

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 50026
Numéro SIREN : 906 850 268
Nom ou dénomination : G.GILLARD SAS

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2021 sous le numéro de dépôt 11526

**RAPPORT GENERAL
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

GILLARD S.A.S.
Rue des Peupliers
77590 BOIS LE ROI

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GILLARD S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne le 14 juin 2021

AUDIT PLUS

Nicolas Goldet

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Designation de l'entreprise : <u>SAS GILLARD</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>RUE DES PEUPLIERS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>90685026800028</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	
		N-1 <u>31122019</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	
Clause de réserve de propriété *	Stocks :		
Immobilisations :	Créances :		

Copie Certifiée Conforme
Le Président

[Signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GILLARD

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...000...000.....)	DA	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100 000	100 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 430 649	2 120 033	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	316 934	310 616	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	3 847 583	3 530 649	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 802 115	1 700 125	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	150 000	150 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 434 934	2 182 472	
	Dettes fiscales et sociales	DY	920 320	798 317	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	81 068	54 197	
Compte régul.	EB	57 621	131 464		
TOTAL (IV)	EC	5 446 057	5 016 575		
Ecarts de conversion passif *	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 293 640	8 547 224		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 832 221	4 101 815		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	11 045	616 490		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* .		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 630 042	FB	322 693	FC	9 952 735	10 816 027	
	Production vendue	{ biens* services*	FD	3 309 231	FE	262 624	FF	3 571 855	3 714 148
			FG	1 603 532	FH	74 473	FI	1 678 005	1 679 886
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	14 542 806	FK	659 790	FL	15 202 596	16 210 061	
	Production stockée*				FM	(141 671)		50 482	
	Production immobilisée*				FN	74 780		34 500	
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	65 508		33 816	
	Autres produits (1) (11)				FQ	8 422		4 104	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	15 209 635	16 332 964
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 492 399	5 387 295	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 542 048	2 595 497	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(189 696)	219 767	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 153 035	4 724 655	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	114 041	110 001	
	Salaires et traitements*					FY	1 595 589	1 643 045	
	Charges sociales (10)					FZ	659 243	675 523	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	183 605	195 571
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		31 505
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	191 405	260 172	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 741 669	15 843 030	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	467 966	489 934	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21 778	26 069	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	21 778	26 069	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	81 467	73 401	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	81 467	73 401	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(59 689)	(47 332)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	408 277	442 601	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GILLARD		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	35 637	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	35 637	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 046	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 465	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 465	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(11 046)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	120 940	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 359 033	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 048 417	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	310 616	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	147 424
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	29 995	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	222 725		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VALEUR NETTE COMPTABLE/PRODUIT CESSION ELTS ACTI		3 465	35 637	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS GILLARD

RUE DES PEUPLIERS

77590 BOIS LE ROI

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

MONDIAL AUDIT

28 RUE SAINT AMBROISE

77000 MELUN

01 64 83 51 40

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Créances immobilisées	10
Evaluation des matières et marchandises	11
Evaluations des produits et en cours	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Disponibilités en Euros	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	13
Informations en matière de crédit bail	14
Engagement en matière de pensions et retraites	14
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

INFORMATION GENERALE SUR LA PANDEMIE COVID-19

La pandémie engendrée par le virus Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, et l'ensemble des décrets subséquents constituent des événements particuliers et majeurs qui ont pu avoir des répercussions sur la présentation des comptes de cet exercice.

Si les comptes de charges et produits ont été soumis aux aléas économiques et sociétaux induits par cette situation, les comptes de bilan ne retranscrivent que l'incidence des flux financiers et de tiers, à l'exclusion de toute action ou intervention ayant pour conséquence de caractériser une dépréciation casuelle des actifs ou une constatation de provision pour augmentation d'un risque potentiel eu égard à la situation évolutive et des différentes décisions prises ou à prendre par les autorités administratives, il demeure difficile de quantifier les incidences futures à prévoir sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société.

L'entreprise a toutefois étudié un plan de sauvegarde de son activité en envisageant, en fonction de ses besoins et opportunités, les mesures appropriées, telles que :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel ou pour partie ;
- Report échéances prêts avril à septembre 2020
- Obtention,de prêt garanti par l'état :
 - CIC : 320 000€
 - BNP : 320 000€
 - BRED : 160 000€
- Renégociation des covenants bancaires.
- Report 6 échéances crédit baux d'avril à septembre 2020 en fin d contrat.
Montant total : 48349€

Ces facteurs pris dans leur ensemble ne remettent pas en cause la continuité de l'entreprise.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	366 901	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	125 293	
Terrains		39 265	
Constructions sur sol propre		311 664	
Installations générales agencements aménagements des constructions		1 228 914	147 487
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 028 161	34 493
Matériel de transport		110 049	616
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		80 186	4 754
	TOTAL	2 798 238	187 350
Autres participations		4 500	
Prêts, autres immobilisations financières		34 998	
	TOTAL	39 498	
	TOTAL GENERAL	3 329 930	187 350

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		46 980	319 921	319 921
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			125 293	125 293
Terrains				39 265	39 265
Constructions sur sol propre				311 664	311 664
Installations générales agencements aménagements constr.				1 376 401	1 376 401
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 957	1 058 697	1 058 697
Matériel de transport			8 000	102 665	102 665
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				84 940	84 940
	TOTAL		11 957	2 973 631	2 973 631
Autres participations				4 500	4 500
Prêts, autres immobilisations financières				34 998	34 998
	TOTAL			39 498	39 498
	TOTAL GENERAL		58 937	3 458 343	3 458 343

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL 223 190	66 307	46 980	242 517
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 106 154	8 255		114 409
Constructions sur sol propre	305 232	4 850		310 082
Installations générales agencements aménagements constr.	944 157	66 497		1 010 654
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	953 022	27 673	492	980 203
Matériel de transport	107 312	2 487	8 000	101 800
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	58 217	7 535		65 752
	TOTAL 2 367 940	109 043	8 492	2 468 491
	TOTAL GENERAL 2 697 285	183 605	55 472	2 825 418

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL 66 307				
Autres immob.incorporelles	TOTAL 8 255				
Constructions sur sol propre	4 850				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	66 497				
Instal.techniques matériel outillage indus.	27 673				
Matériel de transport	2 487				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 535				
	TOTAL 109 043				
	TOTAL GENERAL 183 605				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	188 424		48 424		140 000
TOTAL	188 424		48 424		140 000
TOTAL GENERAL	188 424		48 424		140 000
Dont dotations et reprises d'exploitation			48 424		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	34 998	34 998	
Clients douteux ou litigieux	349 920	349 920	
Autres créances clients	5 265 552	5 265 552	
Personnel et comptes rattachés	20 610	20 610	
Taxe sur la valeur ajoutée	78 038	78 038	
Divers état et autres collectivités publiques	1 438	1 438	
Débiteurs divers	56 624	56 624	
Charges constatées d'avance	39 638	39 638	
TOTAL	5 846 816	5 846 816	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 225	11 225		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 790 890	177 054	1 535 514	78 322
Fournisseurs et comptes rattachés	2 434 934	2 434 934		
Personnel et comptes rattachés	144 952	144 952		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	346 234	346 234		
Impôts sur les bénéfices	1 585	1 585		
Taxe sur la valeur ajoutée	405 643	405 643		
Autres impôts taxes et assimilés	21 906	21 906		
Groupe et associés	150 000	150 000		
Autres dettes	81 068	81 068		
Produits constatés d'avance	57 621	57 621		
TOTAL	5 446 057	3 832 221	1 535 514	78 322
Emprunts souscrits en cours d'exercice	800 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	95 133			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	53.3333	18 750			18 750

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
BREVETS	88 188	20.00
LOGICIELS	30 574	33.33
FRAIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	319 921	20.00
SITE INTERNET	6 530	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	10 A 20 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	10 A 20 ANS
Installations techniques	LINEAIRE	
Matériels et outillages	LINEAIRE ET DEGRESSIF	3 A 5 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2 A 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE ET DEGRESSIF	3 A 4 ANS
Mobilier	LINEAIRE	3 A 10 ANS

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode PEPS (premier entré premier sorti).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Reprise prov client douteux : 48424€

Créances irrécouvrables de l'exercice : 52347€

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	938 780
Autres créances	36 406
Total	975 186

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 255
Dettes fiscales et sociales	249 807
Autres dettes	81 068
Total	416 310

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 638
Total	39 638
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	57 621
Total	57 621

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		47 980	
Emprunts et dettes financières diverses	150 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 335	306 615	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	7
Ouvriers	23
Total	37

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		67 577
INTERETS SUR EMPRUNTS	9 992	
INTERETS PRET BPI	48 735	
INTERETS PRET SYNERGIL	8 850	
Total (1)		67 577

Prêt de 150 000€ par la SAS SYNERGIL sans échancier de remboursement avec intérêts au taux de l'intérêt légal, soit 1.18% au 31/12/2020.

Première échéance du prêt du 31/01/2019 BPI France de 300 000€ ; 30/04/2021

Première échéance du prêt du 28/02/2019 BPI France de 300 000€ : 30/06/2021

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			407 504	144 550	552 054
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			129 239	45 330	174 569
- exercice			41 016	23 167	64 183
Total			170 255	68 497	238 752
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			75 162	37 019	112 181
- entre 1 et 5 ans			124 171	62 550	186 721
Total			199 333	99 569	298 902
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 604	2 604
- entre 1 et 5 ans			12 388	3 512	15 900
Total			12 388	6 116	18 504

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. pour l'exercice, la dette actuarielle des indemnités de départ à la retraite s'élève à 599 416€.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Nbre des actions ordinaires existantes	18 750	18 750	18 750	18 750	18 750
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 331 326	16 104 828	14 354 517	16 210 061	15 202 596
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	383 255	599 978	450 670	654 810	575 629
Impôts sur les bénéfices	54 736	38 531	62 405	120 940	123 515
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	74 589	167 881	171 820	310 616	316 934
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	17.52	29.94	20.71	28.47	24.11
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3.98	8.95	9.16	16.57	16.90
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	39	38	38	39	37
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 447 183	1 532 036	1 560 034	1 643 045	1 595 589
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	617 888	615 599	638 567	675 523	659 243

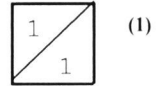
Désignation de l'entreprise : SAS GILLARD		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	37
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	15 202 596
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	32 172
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	15 234 768
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	8 422
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	74 780
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	48 025
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	17 084
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	148 311
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	8 034 447
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	3 897 105
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	191 405
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	43 720
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	12 166 677
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	3 216 401
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	3 216 401
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	15 234 768
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	37
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2020
Date de cessation	GZ	31/12/2020
	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 9 0 6 8 5 0 2 6 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GILLARD

ADRESSE (voie) RUE DES PEUPLIERS

CODE POSTAL 77590 VILLE BOIS LE ROI

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 18 744

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 6

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SAS Dénomination SYNERGIL
N° SIREN (si société établie en France) 410359244 % de détention 99.97 Nb de parts ou actions 18 744
Adresse : N° 47 Voie RUE DE L'AQUEDUC
Code postal 77430 Commune CHAMPAGNE SUR SEINE Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

G GILLARD SAS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros
Siège social : Z.A. - Rue des Peupliers, 77590 BOIS-LE-ROI

906 850 268 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 316 933,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 316 933,73 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 747 582,67 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bruno GILLARD

